

**DEPARTEMENT DE LA SOMME**  
**CANTON D'AILLY-SUR-SOMME**  
**COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

**SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2022**  
**Convocation du 23 novembre 2022**

**DÉLIBÉRATION**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-neuf novembre à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants** : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

**Etaient absents** : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Bernard MICHALAK), Michel THIÉFAINE

Monsieur Bernard MICHALAK est nommé secrétaire de séance

**Rétrocession des équipements communs de l'Epinette : Procuration à Maître GRANGE (n°35-2022)**

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de compléter la délibération du 22 février 2022, dans laquelle les membres du Conseil Municipal ont approuvé la rétrocession des équipements communs du lotissement de l'Epinette, en l'autorisant à donner procuration à Maître GRANGE pour signer les documents afférents à cette rétrocession au nom de la commune. Il est précisé que tous les frais relatifs à cette rétrocession sont à la charge des colotis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à donner procuration à Maître GRANGE afin de signer les documents relatifs à cette rétrocession au nom et pour le compte de la commune.

Le Maire,  
**Maria TREFCON**



The image shows a blue circular official stamp of the Commune de Dreuil-lès-Amiens, featuring a coat of arms and the text 'COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS' and 'R.F.' Below the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Trefcon'.